



## **DÉCLARATION SUR LA "QUESTION DES ÎLES MALOUINES"**

Les chefs d'état et de gouvernement d'Amérique Latine et des Caraïbes, réunis lors du Sommet de l'Unité, réaffirment leur soutien aux droits légitimes de la République Argentine dans la dispute avec le Royaume Uni de la Grande Bretagne et de l'Irlande du Nord sur la souveraineté, concernant la "Question des îles Malouines",

Ils rappellent l'intérêt de la région pour que les gouvernements de la République Argentine et du Royaume Uni de la Grande Bretagne et de l'Irlande du Nord reprennent les négociations dans le but de trouver le plus vite possible une solution juste, pacifique et définitive à la dispute pour la souveraineté des îles Malouines, les îles de Georgie du Sud et Sandwich du Sud et les espaces maritimes environnants, en conformité avec les résolutions et les déclarations pertinentes des Nations Unies et de l'Organisation d'États Américains.

Ils manifestent, en outre, en ce qui concerne le Traité de Lisbonne par lequel sont modifiés le Traité de l'Union Européenne et le Traité constitutif de la Communauté Européenne, que l'inclusion des îles Malouines, des îles de Georgie du Sud et Sandwich du Sud dans le régime d'"Association des pays et territoires d'outremer" est incompatible avec les droits légitimes de la République Argentine et avec l'existence d'une dispute sur la souveraineté des dits territoires insulaires.

Riviera Maya, le 23 février 2010

\* \* \*